

Version du contrat : 6.0.

Applicable à partir du : 22/09/2026

MONEFIT SMARTSAVER
CAMPAGNE DE PARRAINAGE SPÉCIALE SEPTEMBER 2026 A
CONDITIONS GÉNÉRALES

1. INTRODUCTION

- 1.1. Monefit Investments OÜ (ci-après « **Monefit SmartSaver** ») offre à des Utilisateurs sélectionnés la possibilité de gagner des récompenses en invitant des amis à investir via Monefit SmartSaver dans le cadre de sa Campagne de Parrainage Spéciale Septembre 2026 A (ci-après « **le Programme de Parrainage Spécial** »). L'éligibilité au Programme de Parrainage Spécial est limitée aux Utilisateurs qui ont été sélectionnés par Monefit SmartSaver et auxquels l'offre du Programme de Parrainage Spécial est affichée dans leur Compte SmartSaver sur le Site SmartSaver.
- 1.2. En participant au Programme de Parrainage Spécial, les Utilisateurs acceptent ces Conditions Générales du Programme de Parrainage Spécial Monefit SmartSaver (ci-après « **les Conditions** »), qui s'appliquent tout au long du Programme de Parrainage Spécial en plus de toutes autres conditions appliquées par Monefit SmartSaver, y compris les Conditions d'Utilisation de Monefit SmartSaver (ci-après « **les Conditions d'Utilisation** ») qui apparaissent sur le site Web de Monefit SmartSaver.

2. DÉFINITIONS

- 2.1. Dans ces Conditions, les mots et expressions suivants ont les significations suivantes :
- 2.2. « **Participant** » désigne un Utilisateur qui possède un Compte SmartSaver sur le Site Web SmartSaver et qui est éligible pour partager le Code de Parrainage ou le Lien de Parrainage.
- 2.3. « **Bonus de Parrainage** » désigne une récompense sous forme de fonds alloués par Monefit SmartSaver aux Comptes SmartSaver du Participant et de la Partie Parrainée, à condition que toutes les conditions des présentes Conditions et des Conditions d'Utilisation aient été remplies.
- 2.4. « **Code de Parrainage** » est un code unique disponible sur un Compte SmartSaver qui doit être utilisé par la Partie Parrainée pour créer un Compte SmartSaver sur le Site Web SmartSaver.
- 2.5. « **Lien de Parrainage** » est un lien unique disponible sur un Compte SmartSaver qui doit être utilisé par la Partie Parrainée pour créer un Compte SmartSaver sur le Site Web SmartSaver.
- 2.6. « **Partie Parrainée** » désigne toute personne physique ou morale qui a créé un Compte SmartSaver sur le Site Web SmartSaver et qui a investi après avoir utilisé le Code de Parrainage ou le Lien de Parrainage.
- 2.7. « **Conditions** » désigne les présentes Conditions Générales du Programme de Parrainage Spécial Monefit SmartSaver.
- 2.8. « **Utilisateur Validé** » désigne un Utilisateur qui a validé avec succès son identité.
- 2.9. Sauf indication contraire ci-dessus, les termes en majuscules utilisés dans ces Conditions ont les mêmes significations que celles qui leur sont attribuées dans les Conditions d'Utilisation.

3. DURÉE DU PROGRAMME DE PARRAINAGE SPÉCIAL

- 3.1. Le Programme de Parrainage Spécial commence le 22/09/26 à 08h01 Heure d'Europe Centrale et se termine le 16/10/2026 à 23h59 Heure d'Europe Centrale.
- 3.2. À l'issue du Programme de Parrainage Spécial, ces Conditions n'auront plus d'effet, sauf si le contexte l'exige autrement.
- 3.3. Le Programme de Parrainage Spécial n'est pas compatible avec tout autre Programme de Parrainage Monefit SmartSaver ou campagne promotionnelle d'inscription pendant la durée du Programme de Parrainage Spécial, à l'exception de la Campagne de Bonus de Bienvenue.

4. ÉLIGIBILITÉ

- 4.1. Pour que le Participant et la Partie Parrainée reçoivent le Bonus de Parrainage, toutes les conditions suivantes doivent être remplies :
 - 4.1.1. ni le Participant ni la Partie Parrainée n'a enfreint aucune des clauses de ces Conditions ou des Conditions d'Utilisation ;
 - 4.1.2. Les Participants seront disqualifiés du Programme de Parrainage Spécial s'ils parrainent : 1) eux-mêmes, 2) une personne morale dont ils sont actionnaires ou représentants ; ou 3) les actionnaires ou représentants d'une personne morale dont ils sont actionnaires ou représentants ;
 - 4.1.3. le Participant doit être inscrit sur le Site Web SmartSaver et être un Utilisateur Validé ;
 - 4.1.4. la Partie Parrainée a utilisé le Code de Parrainage ou le Lien de Parrainage du Participant lors de la création du Compte SmartSaver et Monefit SmartSaver a pu le suivre ;
 - 4.1.5. la Partie Parrainée ne doit pas avoir précédemment enregistré un Compte SmartSaver, y compris un Compte SmartSaver enregistré avec une adresse e-mail différente. Si Monefit SmartSaver détecte que la Partie Parrainée avait précédemment un Compte SmartSaver chez Monefit SmartSaver, le nouveau Compte SmartSaver de la Partie Parrainée sera supprimé et le Bonus de Parrainage sera révoqué ;
 - 4.1.6. la Partie Parrainée satisfait à la définition d'un Utilisateur conformément aux Conditions d'Utilisation ;
 - 4.1.7. la Partie Parrainée doit, avant la fin du Programme de Parrainage Spécial, (i) s'inscrire et valider son identité en tant qu'Utilisateur sur le Site Web SmartSaver après avoir saisi le Code de Parrainage ou cliqué sur le Lien de Parrainage, (ii) allouer des fonds d'au moins 100,00 EUR à son Compte SmartSaver, acquérir des Créances SmartSaver pour les fonds alloués conformément aux Conditions d'Utilisation, et (iii) conserver les Créances SmartSaver acquises conformément aux Conditions d'Utilisation pour les fonds alloués à son Compte SmartSaver pendant au moins 90 jours.
- 4.2. Si une Partie Parrainée a cliqué sur un Lien de Parrainage, utilisé un Code de Parrainage, ou les deux, le Lien de Parrainage ou le Code de Parrainage reçu d'un utilisateur Monefit SmartSaver existant, c'est-à-dire un ami, prévaudra. Dans ce cas, tout Lien de Parrainage ou Code de Parrainage partagé par un influenceur, un affilié ou un autre partenaire de coopération ne s'appliquera pas. Si une Partie Parrainée a cliqué sur plus d'un Lien de Parrainage, utilisé plus d'un Code de Parrainage, ou les deux, reçus d'utilisateurs Monefit SmartSaver existants, le Lien de Parrainage ou le Code de Parrainage utilisé en premier par la Partie Parrainée prévaudra.

5. COMMENT PARTICIPER

- 5.1. Monefit SmartSaver fournit à chaque Utilisateur Validé un Code de Parrainage ou un Lien de Parrainage unique qui peut être trouvé sur le Site Web SmartSaver.

- 5.2. Les Participants peuvent partager le Code de Parrainage ou le Lien de Parrainage avec des tiers (par exemple, par SMS, messages à des personnes que le Participant connaît, sur des profils de réseaux sociaux privés, ou par e-mail à des personnes que le Participant connaît).
- 5.3. Il est interdit aux Participants d'utiliser, de publier ou de distribuer le Code de Parrainage ou le Lien de Parrainage :
- 5.3.1. dans tout type d'activité commerciale ou de promotion payée, y compris la publicité en ligne ;
 - 5.3.2. sur des sites Web qui fournissent un contenu érotique, indécent ou trompeur ;
 - 5.3.3. sur des sites Web qui fournissent des services de jeux d'argent ou de paris ;
 - 5.3.4. sur des sites Web qui incluent, sans s'y limiter, des sites de bons de réduction ou des sites d'avis ;
 - 5.3.5. envoi d'e-mails, de messages texte ou d'autres messages à des personnes que les Utilisateurs ne connaissent pas personnellement.
- 5.4. Le Participant peut inviter jusqu'à 5 Parties Parrainées et recevoir le Bonus de Parrainage pour chaque invitation réussie qui satisfait aux exigences de ces Conditions et des Conditions d'Utilisation.

6. BONUS DE PARRAINAGE

- 6.1. Le Participant recevra un Bonus de Parrainage de 25,00 EUR sur le Compte SmartSaver du Participant pour chaque Partie Parrainée qui remplit les conditions stipulées à la Clause 4.1.7.
- 6.2. La Partie Parrainée recevra un Bonus de Parrainage de 25,00 EUR sur le Compte SmartSaver de la Partie Parrainée si les conditions stipulées à la Clause 4.1.7 sont remplies.
- 6.3. Le Bonus de Parrainage sera alloué directement aux Comptes SmartSaver respectifs du Participant et de la Partie Parrainée dans les 15 Jours Ouvrables suivant la réalisation par la Partie Parrainée de toutes les actions énoncées à la Clause 4.1.7.
- 6.4. Le Bonus de Parrainage est non transférable.

7. FISCALITÉ

- 7.1. Le Participant et la Partie Parrainée sont entièrement responsables du calcul et du paiement de tous les impôts résultant des Bonus de Parrainage obtenus à la suite de leur participation au Programme de Parrainage Spécial. Tous les Bonus de Parrainage seront versés sans aucune déduction ou retenue pour ou au titre de tout impôt.

8. RÉSILIATION ET MISES À JOUR DU PROGRAMME DE PARRAINAGE SPÉCIAL ET DES CONDITIONS

- 8.1. Le Participant et/ou la Partie Parrainée sont tenus de cesser immédiatement leur participation au Programme de Parrainage Spécial si Monefit SmartSaver le demande. Une telle demande peut être faite pour toute raison et à la seule discrétion de Monefit SmartSaver.
- 8.2. Monefit SmartSaver peut examiner les dossiers de paiement et de retrait du Participant et/ou de la Partie Parrainée si Monefit SmartSaver soupçonne un Utilisateur d'avoir enfreint ces Conditions.
- 8.3. Le Participant et/ou la Partie Parrainée seront disqualifiés du Programme de Parrainage Spécial s'ils se parrainent eux-mêmes. La Partie Parrainée doit être un nouvel Utilisateur de Monefit SmartSaver et ne peut pas avoir de compte enregistré existant.

- 8.4. Monefit SmartSaver se réserve le droit de suspendre ou de résilier le Compte SmartSaver de l'Utilisateur du Participant et/ou de la Partie Parrainée ou de refuser de payer le Bonus de Parrainage, si Monefit SmartSaver constate une activité jugée abusive, frauduleuse ou non conforme à ces Conditions, aux Conditions d'Utilisation ou à tout autre accord applicable à l'Utilisateur.
- 8.5. Monefit SmartSaver peut suspendre ou mettre fin au Programme de Parrainage Spécial ou à la capacité du Participant et/ou de la Partie Parrainée à y participer à tout moment pour quelque raison que ce soit.
- 8.6. Si Monefit SmartSaver, à sa seule discrétion, estime que le Participant et/ou la Partie Parrainée a ouvert un Compte SmartSaver dans le but principal de collecter le Bonus de Parrainage, le Participant et/ou la Partie Parrainée sera disqualifié du Programme de Parrainage Spécial et ne sera pas éligible pour recevoir le Bonus de Parrainage.
- 8.7. Monefit SmartSaver peut, à sa seule et entière discrétion, modifier unilatéralement ces Conditions sans notification individuelle à chaque Utilisateur. Monefit SmartSaver ne sera pas toujours en mesure de donner à chaque Utilisateur un préavis des modifications. Si Monefit SmartSaver modifie ces Conditions, les Conditions mises à jour seront toujours publiées sur le Site Web SmartSaver, moment auquel elles seront réputées prendre effet immédiatement. La participation continue au Programme de Parrainage Spécial constituera le consentement de chaque Utilisateur aux Conditions mises à jour.
- 8.8. Monefit SmartSaver peut, à sa seule et entière discrétion, mettre fin unilatéralement au Programme de Parrainage Spécial. En cas de telle résiliation, ces Conditions n'auront automatiquement plus d'effet. Monefit SmartSaver informera de la résiliation du Programme de Parrainage Spécial en fournissant l'un des éléments suivants : a) envoi d'un avis pertinent à chaque Utilisateur b) et/ou publication d'une annonce de résiliation sur le Site Web SmartSaver c) et/ou suppression des Conditions du Site Web SmartSaver.

9. DIVERS

- 9.1. Tout litige ou réclamation découlant de ces Conditions, ou de leur objet ou formation (y compris les litiges ou réclamations non contractuels) sera régi par ces Conditions et par les Conditions d'Utilisation.
- 9.2. Monefit SmartSaver ne sera pas responsable de tout usage abusif du Code de Parrainage ou du Lien de Parrainage, y compris, mais sans s'y limiter, les problèmes techniques qui pourraient faire en sorte que le Code de Parrainage ou le Lien de Parrainage ne fonctionne pas correctement, n'apparaissant donc pas comme utilisé lorsque la Partie Parrainée crée le Compte SmartSaver sur le Site Web SmartSaver.
- 9.3. Les présentes Conditions sont rédigées en anglais et traduites dans d'autres langues. En cas de divergence entre la version anglaise et toute version traduite des présentes Conditions, la version anglaise prévaudra.